



29bis rue du Légué 22000 Saint-Brieuc

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE

Monsieur le Président
Saint-Brieuc Agglomération
3 place de la Résistance
BP 4403
22000 SAINT-BRIEUC

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général De Gaulle
CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Saint-Brieuc, le 23 septembre 2015

Objet : Pôle d'Échange Multimodal – Observations techniques sur le projet

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Nous avons eu le plaisir de rencontrer Mme Elloy, le 24 août 2015 en présence de Mme Gautier, à propos du PEM. Cette réunion faisait suite à nos deux courriers que nous vous avons adressés en décembre 2014 et juin 2015 par lesquelles nous demandions de rencontrer les représentants élus et techniques de l'agglomération.

Avant de répondre aux questions de Mme Elloy, nous tenons à renouveler notre souhait de contribuer à une réflexion plus globale sur l'Agglomération briochine en mettant à votre disposition notre expertise d'usage. A ce titre, nous demandons à participer aux réflexions sur le Schéma Directeur Vélo de l'agglomération. Certes, les propositions actuelles d'aménagements en faveur du vélo sont un premier pas mais ne sont pas suffisants et surtout peu efficaces sans une vision plus large de la ville et de l'agglomération de demain et une vraie ambition politique à ce sujet.

En ce qui concerne le PEM :

1) Nous accueillons favorablement les avancées en termes d'accès à la gare grâce aux ascenseurs et aux goulottes installées dans les escaliers. Les espaces sécurisés pour garer les vélos sont également un grand progrès pour favoriser l'inter-modalité.

2) Les aménagements du boulevard Carnot :

- choix du côté de la chaussée de cette piste bidirectionnelle : n'ayant pas recueilli d'éléments nouveaux, nous ne pouvons toujours pas nous prononcer à ce stade de l'étude (cf. notre lettre du 11 juin 2015) ;

- nous regrettons votre volonté de construire un parking aérien de quatre étages en vous basant notamment sur les chiffres annoncés par la SNCF concernant le nombre de voyageurs à venir (les nouveaux modes de transport – covoiturage, autopartage, autocar, etc. - indiquent une tendance contraire) ; en outre, cette infrastructure serait accessible par une nouvelle voie routière donnant toujours plus de place à la voiture. Cet espace public serait bien mieux utilisé en faveur des piétons et de vraies zones de rencontres.

Vélo uTILE

<http://www.velo-utile.fr/blog/index.php> / contact@velo-utile.fr



Par ailleurs, il nous semble que pour un moindre coût, un aménagement du parking de Robien tout proche (200 m à pied) serait beaucoup plus pertinent.

3) Les doubles-ronds points entre la rue Sémart et le Boulevard Vauban :

- nous vous proposons d'élargir le projet sur les terrains de la résidence Vauban afin de permettre un aménagement cohérent et une piste vélo extérieure à l'arrivée du boulevard Carnot sur le rond-point ;

- en ce qui concerne le boulevard Vauban (ainsi que pour toutes les entrées et sorties du périmètre du PEM), nous souhaitons des aménagements assurant une continuité cyclable indispensable à leur bonne utilisation.

Nous espérons que ces propositions, qui vont dans le sens des objectifs attendus pour ce PEM (report modal vers les transports en commun et les déplacements actifs) retiendront toute votre attention. Nous sommes à votre disposition pour continuer les échanges.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour l'association Vélo-uTiLe



J. Richard